

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 2006

Québec, le 20 mars 2006

Monsieur Marcel Côté
Directeur général
Collège Laflèche
1687, boul. du Carmel
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8

**Objet : Suivi apporté au rapport final d'évaluation institutionnelle
du Collège Laflèche**

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 16 février 2006, des mesures prises par le Collège Laflèche pour donner suite au rapport d'évaluation institutionnelle que la Commission lui a transmis en octobre 2003.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait conclu que le Collège Laflèche assumait bien les responsabilités qui lui étaient confiées, en particulier celle d'assurer la qualité de la formation offerte. Toutefois, la Commission avait adressé au Collège une recommandation qui visait à consulter les élèves et les enseignants œuvrant au Centre de formation continue en vue d'identifier leurs besoins et de doter son personnel du matériel requis.

Le Collège a favorisé l'accès aux services et aux ressources documentaires par le rapatriement du Centre de formation continue au campus principal. De plus, le Collège a entrepris plusieurs actions en vue d'identifier les besoins des élèves et des enseignants : mise en place d'un comité formé de représentants étudiants, d'un enseignant et de la coordonnatrice du Centre de formation continue, sondage élaboré par le service alimentaire et prise en compte d'un questionnaire d'opinion sur les services s'adressant à

l'ensemble des élèves. Le Collège mentionne que ces moyens ont permis d'apporter d'autres améliorations dont le réaménagement de la cafétéria pour répondre à l'horaire des élèves en formation continue.

La Commission avait également suggéré au Collège de voir à ce que son plan stratégique reflète plus explicitement sa mission et ses valeurs. Le Collège a mis en place un comité du conseil d'administration qui a entrepris la révision de l'énoncé de mission et du projet éducatif. Le Collège mentionne que *les nouveaux textes réaffirment l'héritage dont le Collège est dépositaire en même temps qu'ils confirment notre résolution d'être tournés vers l'avenir*. Les textes réactualisés ont par la suite fait l'objet de consultations auprès du personnel et des instances concernés. Finalement, le Collège a prévu un plan de promotion tant à l'interne qu'à l'externe. Selon le Collège, il s'agit d'une étape préalable qui devrait permettre d'arrimer le prochain plan stratégique 2007-2010 à la mission du Collège.

En conclusion, la Commission estime que le Collège a donné des suites satisfaisantes à sa recommandation et à sa suggestion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur